

L'agriculture de subsistance souffre d'une dégradation continue et accélérée des bases productives, une baisse continue de la fertilité des terres, des rendements et des productions faibles, une faible capacité d'investissement des producteurs et une extrême vulnérabilité aux aléas climatiques et chocs économiques. Il s'agit d'un cercle vicieux qui accroît la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et perpétue la précarisation de leurs conditions de vie.

Pour relever le défi de l'insécurité alimentaire chronique qui est à la fois cause et conséquence de la vulnérabilité des ménages ruraux, outre l'appui à la production locale, il faut également accorder une attention particulière au renforcement des capacités de réponses aux catastrophes.

Le principal résultat attendu de ce domaine d'action est que les ménages tirant leur subsistance de leur production agricole ont augmenté leur résilience à l'insécurité alimentaire. Pour ce faire quatre principaux volets d'actions sont préconisés à savoir le renforcement des banques de céréales, le renforcement des stocks sociaux, l'adoption de meilleures pratiques nutritionnelles et l'amélioration du système communautaire d'alerte précoce.

RESULTAT 1.4: LA PRODUCTIVITE DES CULTURES MARAICHES PRATIQUEES PAR LES MEMBRES DES GROUPEMENTS EST ACCRUE

Dans toutes les Unions où la disponibilité de l'eau le permet, le maraîchage constitue un appoint aux cultures pluviales. Il fournit un complément alimentaire important et constitue une source de revenus non négligeable. Plus d'une vingtaine d'unions de Mooriben ont un fort potentiel irrigable dans leurs zones d'intervention et les producteurs ont une expérience en matière de cultures irriguées. Il s'agit des Unions de M'Bida, Sawani, Téra, Kourtheye, Kokorou, Say, Boga, Bokki, Damana, Dantchandou, Harikanassou, Koygolo, Gobéri, Banigoungou, Boumba, Karabédji, Kara Kara, Taghazar, Karma et Kollo. Malgré le potentiel important, plusieurs problèmes affectent le développement de l'activité. Il s'agit principalement de problèmes provenant du foncier, de l'accès et de la maîtrise de l'eau, de l'approvisionnement en intrants, de la pression parasitaire, de la maîtrise des itinéraires techniques et de l'écoulement de la production. Les interventions passées et actuelles de Mooriben ont permis de trouver un début de solution au niveau de la facilitation de l'accès à l'eau et de l'accès et la disponibilité des intrants au niveau des unions qui disposent de boutiques d'intrants. C'est pourquoi Mooriben a choisi de poursuivre et de consolider les efforts en cours dans les deux domaines, d'engager de nouvelles initiatives au niveau de l'organisation et l'encadrement des producteurs ainsi que le développement de la transformation et conservation des produits maraîchers.

Action 6. Appui au développement du maraîchage

Le maraîchage est une activité importante des membres des groupements en pleine expansion. Il leur procure à la fois un complément alimentaire important et constitue une source de revenus non négligeables. Lorsque la campagne hivernale n'a pas répondu aux attentes des producteurs, le maraîchage participe aux capacités d'adaptation des ménages. C'est une activité dont la pratique est largement dominée par les femmes.

L'appui à Mooriben dans le domaine porte sur la maîtrise de l'eau, l'approvisionnement en intrants et petits matériels agricoles et la formation des producteurs. Au cours des années à venir, Mooriben poursuivra les appuis en cours tout en intégrant des activités pilote d'appui à la conservation, la transformation et la mise en marché des produits. Mooriben proposera également aux cadres de concertation dont elle est membre d'engager de campagne de plaidoyer en faveur de la sécurisation foncière des producteurs maraîchers.

Activité 1.4.1 Appuyer l'approvisionnement en intrants des producteurs maraîchers

Le maraîchage est un des principaux domaines d'intervention des membres à la base de Mooriben. Après la récolte des cultures pluviales, nombreux sont les hommes et les femmes qui s'adonnent à

cette activité dont le potentiel est particulièrement élevé au niveau des terrasses du fleuve, de ses bras (affluents), dans les bas-fonds et les zones où la nappe est peu profonde. L'approvisionnement en intrants de base notamment les engrais, les semences et, dans une moindre mesure, les produits phytosanitaires est assuré par les BI au niveau des unions qui en disposent. Dans les autres unions, les producteurs acquièrent les intrants sur les marchés hebdomadaires exposés à même le sol par des commerçants n'ayant qu'une connaissance approximative de leurs produits. Les producteurs sont donc confrontés à de sérieux problèmes de qualité et de rupture d'approvisionnement. Pour solutionner ce problème, Mooriben a retenu dans le cadre du présent plan d'opération la création de vingt nouvelles BI dans les unions qui en sont dépourvues ou décentraliser la fourniture d'intrants au niveau des unions dont l'étendue de la zone d'intervention l'exige afin d'assurer un approvisionnement de proximité.

Cependant, il est à noter qu'au niveau de la majorité des BI, la dotation en intrants maraîchers est marginale et les rotations très faibles. Mooriben sollicite ainsi un appui financier pour augmenter les fonds des BI destinés à accroître l'approvisionnement en intrant maraîchers afin de faire face aux besoins importants et croissants des producteurs. Elle veillera que dans ces intrants soient comprises des semences qui correspondent aux besoins des producteurs.

Parallèlement, des efforts importants seront déployés pour assainir la gestion des BI à travers des formations au profit des gérants et des membres des comités de gestion, un suivi/contrôle rapproché, et la régularité des réunions afin que les membres s'approprient la stratégie d'approvisionnement participative et décentralisée des intrants agricoles en construction à Mooriben telle annoncée au niveau des activités reliées au résultat 2.1. C'est une condition essentielle pour sécuriser et rationaliser les circuits d'approvisionnement en intrants des activités de maraîchage.

Activité 1.4.2. Faciliter l'accès à l'eau et la maîtrise de l'irrigation

Comme annoncé dans l'introduction de ce chapitre, la facilitation de l'accès à l'eau et la maîtrise de l'irrigation sont des domaines sur lesquels Mooriben a consenti des efforts importants. Les réalisations effectuées portent sur la mise en place du réseau californien au niveau des sites de M'bida (27ha), Norender (15 ha), autour du barrage de Téra (12ha), du réseau « goutte à goutte sur les sites de Damana (9ha) et de Yeldou (4ha), le fonçage de 44 puits cimentés et 15 forages PVC maraîchers dans 12 unions et l'octroi de plus de 116 motopompes à autant de producteurs répartis dans 15 unions. Ces investissements ont permis d'alléger la pénibilité du travail d'irrigation, de réaliser des économies de temps et d'augmenter les surfaces mises en valeur. C'est pour toutes ces raisons que les membres des groupements expriment leur satisfaction générale et formulent de nouvelles demandes. En réponse à ces demandes, Mooriben se propose de réaliser des investissements additionnels en accordant la priorité aux sites exploités exclusivement ou majoritairement par les femmes. Les aménagements hydrauliques futurs mettront l'accent sur la diffusion des systèmes goutte à goutte, le réseau californien, les puits cimentés et les forages PVC plus faciles à entretenir. Certains de ces ouvrages pourront être équipés de motopompes pour faciliter davantage l'exhaure. Enfin, notons que compte tenu du fait que la quasi-totalité de ces femmes vivent dans une pauvreté ambiante, les investissements seront réalisés sous forme de subvention et des comités seront mis en place et formés pour assurer leur gestion.

Activité 1.4.3. Encadrer les producteurs maraîchers

L'amélioration des performances des exploitations agricoles maraîchères dépend en partie de la qualité du dispositif d'encadrement auquel les producteurs ont accès. Nous avons déjà relevé au niveau de l'action 5 que le dispositif mis en place par l'Etat et représenté par les services techniques déconcentrés de l'agriculture sont défaillants du fait de manque de moyens humains, financiers et matériels appropriés. Les agents sont démotivés et n'ont pas le goût du travail. Face à cette situation, la réaction de Mooriben était de promouvoir un dispositif d'appui/conseil interne tel que développé au niveau de l'activité 2.1.8. Ce dispositif intégrera les besoins en encadrement des producteurs maraîchers. Ainsi, quatre vingt (80) paysans relais dont 65 femmes seront identifiés et mis en place au

niveau des sites maraîchers. Ils bénéficieront d'une série de formations sur la vie associative, la planification des activités de maraîchage, les itinéraires techniques, la gestion de l'eau, etc. Les animatrices des unions concernées y seront également conviées. Ces formations seront animées par le chargé de programmes en agriculture et celui en charge des activités en matière de sécurité alimentaire et/ou des agents de l'agriculture dont les services ont signé des protocoles de collaboration avec Mooriben à travers les comités sous régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires. La collaboration avec les institutions étatiques comporte également un volet suivi/appui aux producteurs et la participation à la collecte des données pour renseigner les différents indicateurs.

Activité 1.4.4. Appuyer la transformation, la conservation et l'écoulement des productions

A travers un projet en cours financé par Oxfam Québec, Mooriben a choisi d'agir sur ce maillon important de la filière à travers des activités pilotes. Les appuis prévus concernent la mise à disposition de panneaux solaires pour le séchage des produits maraîchers au profit de six unions (Damana, Kara Kara, Say, Kourtheye, Harikanassou et Kollo), la formation en technique de séchage aux productrices maraîchères de ces unions et un voyage d'échanges sur la conservation des produits maraîchers au profit des femmes paysannes relais. Des initiatives de commercialisation groupée des produits maraîchers seront également entreprises pour prévenir les pertes de récoltes et la concurrence entre les producteurs qui provoquent un effondrement des prix sur les marchés locaux.

Par ailleurs, à travers la mise en œuvre du programme PAIM, Mooriben a formé les producteurs maraîchers de huit (8) unions sur la confection d'abris de stockage d'oignon. Mooriben envisage de poursuivre la vulgarisation de cette technologie.

RESULTAT 1.5. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES DES MEMBRES EST ASSURÉE AVEC EFFICACITÉ

Si les activités liées à la production engendrent d'importantes dépenses chez les producteurs, c'est avec la mise en marché qu'ils enregistrent des entrées de revenus. Il est à rappeler que les résultats de l'étude réalisée par Mooriben en mars 2008 ont montré que la vente des produits agricoles constitue une importante source de revenus pour les ménages. Elle est pratiquée dans les zones du fleuve, agricole et agropastorale par respectivement 81,25%, 96,88% et 85,94 % des ménages. Elle contribue au niveau de ces trois zones respectivement pour 23%, 13,60% et 10,94% au revenu global. Ces revenus pourront être tirés significativement vers le haut si le système de commercialisation des produits agricoles est amélioré. Or, pour l'instant, Mooriben a très peu intervenu au niveau de ce maillon important des principales filières (céréalière, de rente et maraîchère) où excellent ses membres. Les interventions dans ce domaine se limitent à la collecte et diffusion des données sur les marchés des produits agricoles sur les antennes des radios communautaires et un soutien à l'organisation du warrantage qui est une technique de crédit avec comme garantie les produits agricoles mis sous scellé.

Aujourd'hui, la position des producteurs vis-à-vis du marché est très défavorable. Ils se font la concurrence entre eux et ont des difficultés à trouver un prix rémunérateur notamment pendant les récoltes où une importante partie de la production est vendue pour faire face aux besoins de revenus (remboursement des dettes contractées pendant la soudure, dépenses liées au départ en exode, etc.). L'inorganisation ou l'absence de système de commercialisation adéquat des produits agricoles conjuguée à l'extrême volatilité des marchés des produits agricoles affectent négativement les performances des exploitations agricoles et, par ricochet, le niveau des revenus des agriculteurs. Cette situation accroît leur vulnérabilité vis-à-vis des fortes fluctuations des prix. En effet, à la récolte les prix des produits sont généralement bas et c'est le moment où les producteurs procèdent à l'écoulement. A la soudure, au moment où les prix sont au maximum, les produits sont dans les mains des commerçants auprès desquels les producteurs doivent s'approvisionner à un prix souvent deux fois plus élevé qu'au moment de la cession.

Face à cette situation, Mooriben se propose de mettre en place une stratégie qui combine des appuis à

la production et l'organisation de la mise en marché. Il s'agit de mettre en place une nouvelle forme de financement conjoint de la production et de la commercialisation. Les produits agricoles retenus pour la commercialisation sont le mil, le sorgho, le sésame, le niébé, l'arachide et le riz. Dans la perspective d'appui à la commercialisation, une attention particulière sera portée aux femmes. Ainsi, des produits comme le sésame et l'arachide seront privilégiés, car ils contribuent à l'amélioration des revenus monétaires des femmes.

Action 7 : Mise en place d'un dispositif de collecte et de stockage des produits des membres destinés à la commercialisation

L'analyse diagnostic du marché des produits agricoles a permis d'établir que les fluctuations saisonnières des quantités et des prix sont très fortes. A une phase d'offre pléthorique pendant les récoltes succède une phase de pénurie particulièrement aigue correspondant à la soudure. Pour surmonter le problème, Mooriben se propose de constituer un stock saisonnier appelé aussi stock tampon. Rappelons que la stratégie retenue par Mooriben prévoit que les stocks soient constitués à partir des remboursements en nature des avances de campagne. Par la suite, les quantités collectées seront stockées et sécurisées au niveau des magasins qui seront construits ou loués à cet effet en attendant leur mise en marché. Par le passé, les membres des comités de gestion des BC de Mooriben ont été formés sur les techniques de stockage des céréales. Certains magasins seront gérés par les membres de ces dits comités.

Activité 1.5.1. Informer et sensibiliser les membres des groupements sur la stratégie de commercialisation

Pour bien réussir l'opération, des missions d'information et de sensibilisation seront menées par l'équipe opérationnelle du projet à l'échelle des unions pour porter à la connaissance des membres des groupements, les tenants et aboutissants de la stratégie de commercialisation que Mooriben se propose de mettre en place. Les objectifs, les résultats attendus, les rôles et responsabilités des intervenants dans le processus, la mise en œuvre des avances de campagne, la constitution et le stockage des produits et leur mise en marché ainsi que l'utilisation des produits de la vente seront passés en revue. Pour ce faire, une assemblée générale sera tenue au niveau de chaque union. Les missions seront ensuite relayées au niveau des groupements par les animateurs. Les neufs radios communautaires mises en place par Mooriben et les 10 radios partenaires implantées dans les unions avec lesquelles elles collaborent ainsi que les paysans relais seront mis à contribution. Compte tenu du fait que ces activités de commercialisation sont nouvelles pour Mooriben, elles débiteront par une phase pilote dans quelques unions avec leurs caractéristiques propres. Puis, une fois le dispositif rodé, il sera étendu à toutes unions qui en font la demande. Ces zones pilotes peuvent correspondre aux unions qui ont une bonne expérience dans la conduite du warrantage.

Activité 1.5.2. Accorder aux membres des groupements des avances de campagne

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités agricoles, les membres des groupements sollicitent des appuis en nature (nourriture, engrais minéral) ou en espèce auprès des commerçants locaux sous forme de crédit de campagne. La valeur des prêts en nature est établie à partir du prix du produit pendant la soudure. Plus de 70% des appuis sollicités sont orientés sur la consommation de soudure. L'autre partie du prêt est investie dans l'itinéraire de production. Les prêts en nature ou en espèce sont remboursés à 100% immédiatement à la récolte en nature. Une analyse de fond permet de comprendre que les règles du prêt ne sont que, d'une part, hypothèque sur les récoltes et, d'autre part d'un système quasi usurier. Cette formule permet aux commerçants d'appliquer des taux d'intérêt qui peuvent atteindre 200% en moins de trois mois et le cycle reprend chaque année. Cette pratique maintient des producteurs dans une situation de dépendance vis-à-vis de ces commerçants véreux et de précarité permanente de leurs conditions de vie.

Pour briser ce cercle vicieux, la stratégie que Mooriben se propose de mettre en place consiste à fournir aux producteurs des crédits de campagne en espèce contre un remboursement en nature. Ces remboursements en nature serviront pour une commercialisation collective des produits agricoles.

Ainsi, les principales cultures retenues sont le mil, le riz, l'arachide, le niébé et le sésame.

Le processus commence par une évaluation des besoins des producteurs. Les enquêtes réalisées pendant la préparation du dossier ont révélé que le montant moyen des besoins en crédit varie selon les spéculations et les superficies des exploitations à mettre en œuvre. Il peut également varier selon la situation alimentaire du moment, le coût des intrants et de la main d'œuvre salariale. En général, les hommes s'endettent plus que les femmes. L'enquête a démontré que les besoins moyens selon les zones varient de 10.883 à 17.555 Fcfa chez les femmes et de 33.750 à 50.000 Fcfa pour les hommes. Selon le type de production que le membre de groupement veut développer et pour lequel il sollicite l'appui, un prix de cession du sac à la récolte sera arrêté. Ainsi, le montant de l'avance de paiement à accorder est proportionnel au nombre de sacs qu'il propose de vendre à la récolte. Ensuite, un engagement est signé avec chaque producteur. L'avance sera mise à disposition des demandeurs en deux tranches : 60% en début de campagne et les 40% restant en milieu de campagne.

Activité 1.5.3. Mettre en place et former les membres des comités de gestion

Pour conduire efficacement les différentes fonctions liées à l'opération notamment la collecte, le stockage, la conservation et la commercialisation, il sera procédé à la mise en place de comités au niveau des villages, magasins et unions ainsi qu'un comité au niveau de la Fédération.

Ainsi, au niveau du village, le comité assure la collecte des produits provenant du remboursement de l'avance de campagne. Au niveau des magasins de stockage des produits agricoles, le comité de gestion sera doté de trois membres dont une trésorière, un magasinier et un assistant au magasinier. Le rôle principal de ce comité est d'assurer la sécurité et l'entretien du stock, la commercialisation pendant la période de cession et la gestion des charrettes qui seront affectées aux transports des produits. Dans le cas de la construction de magasins, ce sont ces comités qui assureront la supervision des travaux ainsi que l'entretien des locaux. Quant au comité au niveau des unions, il assure la coordination et la mise en œuvre opérationnelle de l'avance de campagne, la constitution et la sécurisation des stocks provenant des remboursements et la mise en marché. Le comité au niveau de la Fédération, composé du Président, du chargé de la commercialisation, de la chargée de l'humanitaire, la Trésorière au sein du CA, du Secrétaire Exécutif, du chargé de programme sécurité alimentaire et du chargé de programme humanitaire.

S'agissant des membres des comités de gestion des 19 magasins, ils n'ont pas l'expérience de stockage de grandes quantités de produits agricoles et ils ne savent pas utiliser les produits phytosanitaires modernes. De même, la mise en marché nécessite de la part des membres des comités la maîtrise des éléments de base en matière d'étude de marché et de gestion financière. Ils seront formés sur les techniques de stockage et de conservation, ainsi que sur les techniques de gestion financière et d'étude de marché. Des documents de gestion seront ouverts pour matérialiser les différentes opérations (flux financiers et des stocks). Des visites d'échanges d'expériences avec d'autres organisations sur la mise en œuvre d'activités similaires seront organisées en leur faveur. L'objectif poursuivi est de renforcer leurs compétences en vue de les rendre plus efficaces dans l'accomplissement de leurs tâches ; car ce sont les membres qui auront la responsabilité de conduire et de gérer les opérations de commercialisation.

Activité 1.5.4. Construire des magasins de stockage et les équiper

Nombreux sont les villages d'intervention des anciennes unions de Mooriben qui disposent de magasin en semi dur de petite capacité faisant office de banque de céréales ou servant au warrantage dont certains ne sont pas en bon état. Par contre, les nouvelles unions en sont dépourvues. Vue l'exiguïté de ces magasins de warrantage, insuffisants de facto pour le stockage simultanée des produits warrantés et ceux destinés à la commercialisation, ces anciennes Unions bénéficieront également de magasins spécifiques à la commercialisation au même titre que les nouvelles Unions. Toutefois, les comités de gestion des BC et du warrantage pourraient être d'un apport intéressant pour l'opération.

Dans le cadre de ce projet et pour des nécessités de centralisation des stocks, Mooriben envisage d'en construire neuf (09) magasins d'une capacité moyenne de 50 tonnes chacun, répartis dans les régions de Tillabéri et Dosso. Le tableau ci-dessous donne la localisation de ces magasins.

Tableau n°2: Répartition des magasins par type de produit et leur localisation

Produits	nombre de magasin	Localisation
Mil	2	Falwel et Téra
Sésame	1	Kara Kara
Riz	2	Kollo et Darbani
Niébé	2	Bellékoara et Koygolo
Arachide	2	Kokorou et Baro koara

Pour la construction de ces magasins, des conseils techniques seront sollicités pour respecter les normes. Aussi, le programme fournira des appuis en moyens matériels et en main d'œuvre spécialisée pour les travaux de finition.

La modernisation et la professionnalisation de l'activité de commercialisation supposent également la mise en place de moyens modernes de stockage, tri, pesée, conditionnement et conservation. Certains de ces moyens ont un coût important qui dépasse les capacités des membres des groupements. Ils devront être subventionnés. De ce fait le plan opérationnel prévoit d'équiper les magasins en palettes, bâches, balances, bascules et tamis de grande capacité. D'autres équipements et matériels par contre (sacs et produits phytosanitaires) doivent être inclus comme charge normale de la commercialisation.

Précisons que les balances et bascules présentent plusieurs avantages par rapport aux ventes en sac ou par « tia » (unité de mesure locale). Ainsi, l'acquisition de ce matériel permet le contrôle de la quantité, transparence dans les transactions, la réduction des risques de vols des producteurs. Le matériel sera placé au niveau des magasins et des zones de concentration de la production.

Activité 1.5.5. Louer des magasins

Outre ces nouvelles constructions, les capacités de stockage de Mooriben seront renforcées au moyen de locations d'une dizaine de magasins selon les tarifs en cours pour éviter d'éventuelles difficultés avec les propriétaires.

Activité 1.5.6. Doter les magasins en moyen de transport des récoltes et assurer la maintenance

Les zones de production sont enclavées et les marchés sont souvent éloignés des lieux de stockage. En attendant la réhabilitation ou la construction des voies de communication, la solution préconisée par Mooriben pour faciliter le transport des produits agricoles vers les magasins de stockage ou sur le marché consiste à équiper les magasins de charrettes. Chaque magasin sera équipé de deux charrettes dont la gestion sera confiée aux membres des comités de gestion sous forme de contrat c'est-à-dire une gestion privée/location.

Ces charrettes serviront également au transport des intrants notamment des engrais de la boutique d'intrants vers les points de vente décentralisés. Etant donné l'inexpérience des membres des groupements en matière d'entretien des charrettes, il sera utile de former certains membres de groupement artisans qui pourront assurer les réparations nécessaires.

Activité 1.5.7. Constituer les stocks saisonniers

Le financement de la commercialisation sera fait sous forme de crédit de campagne à accorder aux membres des groupements en guise d'appui à la production contre un remboursement en nature. A la récolte, les membres rembourseront en nature sur la base du prix du kg ou du sac arrêté en début de saison. Les remboursements seront faits au siège du groupement qui est le premier niveau de collecte.

Les produits collectés sont ensuite transportés vers des magasins retenus à cet effet et pourvus de comité de gestion où ils seront placés sous la responsabilité des unions. Une attention particulière sera accordée à la qualité du produit (taux d'impureté), au poids et au taux d'humidité. Une date limite sera fixée pour les remboursements et le comité de trois membres mis en place au niveau de chaque village touché veillera sur son respect. Les produits collectés seront mis dans des sacs et traités (le niébé et les semences) avec des produits phytosanitaires puis entreposés dans les villages au niveau des magasins en attendant leur enlèvement. Les produits seront regroupés par nature.

La durée du stockage varie selon les stratégies de vente :

- stockage saisonnier d'une durée de 4 à 5 mois en vue d'une vente en gros au moment où les prix sont très élevés (juillet à août) ;
- stockage saisonnier continu avec des ventes en détail sur les marchés locaux. Plusieurs membres des groupements adhèrent à cette stratégie.

Dans l'un ou l'autre des cas, il n'est prévu qu'une seule rotation par campagne agricole.

Action 8: Organisation d'une mise en marché collective

Les stratégies de commercialisation que Mooriben se propose de mettre en œuvre apparaissent dans les choix des objectifs, du système de gestion des stocks (abordé plus haut), du schéma de financement des activités et des structures de coordination. Pour mieux réussir la mise en marché, des mesures d'accompagnement tels le suivi de l'évolution des prix sur les marchés, la production et la diffusion d'émissions radios et le renforcement des compétences des intervenants dans l'opération sont envisagées. La cellule de communication de l'union, avec l'appui du chargé de communication de Mooriben, sera responsabilisée dans l'application des mesures d'accompagnement.

Activité 1.5.8 Organiser la commercialisation

La Fédération sera responsable de l'organisation de la commercialisation au plan technique et administratif. A ce titre, il assure la coordination globale de l'opération. Dans le détail, la Fédération doit veiller au respect du programme d'activités, mettre à temps les moyens et les compétences nécessaires à l'exécution des programmes d'activités des unions. La Fédération aura également à charge la gestion du système d'information sur les marchés. Enfin, elle est responsable de la rédaction des rapports d'activités annuels et de clôture sur la base des rapports d'activités et financiers des unions.

Mais, ce sont les unions qui seront chargées de l'exécution des activités sur le terrain avec les prérogatives que leur confèrent les textes de Mooriben. A ce titre, au niveau de chaque union, un comité chargé d'organiser l'opération sera mis en place et présidé par le président de l'union et composé de certains présidents des groupements, des animateurs, du secrétaire général, du chargé de l'approvisionnement et de la commercialisation et du trésorier de l'union. Chaque année, le comité établit son programme d'activités, répartit les responsabilités entre ses membres et prend les décisions concernant la stratégie commerciale à appliquer particulièrement en ce qui concerne le prix du kg de chaque produit à la récolte et le prix de cession pendant la soudure.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les stocks de produits à commercialiser proviendraient du remboursement des avances de campagne. Il est donc important que les unions puissent proposer des prix corrects du kg à la récolte. Pour ce faire, les prix de l'année dernière ou le prix moyen des cinq années précédentes pourraient servir de référence. Dans l'un ou l'autre des cas, on pourra procéder à une diminution quand le prix paraît anormalement haut ou une majoration s'il est supposé injustement bas. Le plus important est d'envisager un prix de cession où on ajoute au prix de collecte une marge pour offrir un prix plus élevé que celui offert par le marché.

Concernant la vente, Mooriben se propose de revendre une bonne partie des produits à ses membres. Ce prix sera inférieur à celui du marché. Ce sera le prix de référence pendant l'octroi de l'avance de campagne plus une petite marge. Pour les autres acheteurs non membres des groupements, c'est le prix

en vigueur sur le marché qui leur sera appliqué.

La stratégie de Mooriben pour conduire l'opération prévoit que le financement soit réalisé d'un fonds constitué à partir d'une subvention et ressources propres de Mooriben. Aussi, à chaque cycle, le fonds de roulement sera augmenté à concurrence du quart (1/4) de la marge commerciale.

Quant à l'utilisation de la marge commerciale, la proposition suivante a été faite :

- 1/4 à verser aux membres des groupements sous forme de ristourne ;
- 1/4 à affecter à l'augmentation du capital ;
- 1/4 à destiner au financement du fonctionnement du réseau Mooriben ;
- 1/4 à allouer aux opérations de crédit des femmes.

Activité 1.5.9 Poursuivre la collecte et la diffusion des données sur les marchés

Depuis trois ans, les cellules de communication des unions effectuent un travail de collecte et diffusion sur les antennes des radios communautaires de données sur les marchés. L'objectif est de mettre à la disposition des producteurs de l'information d'aide à la décision dans le cadre de l'achat ou de la vente de produits agricoles sur les marchés locaux. A cet effet, chaque union a choisi un certain nombre de marchés très fréquentés par ses membres. La collecte de données est hebdomadaire et assurée par les membres des groupements et les gérants des boutiques d'intrants. Ce travail sera poursuivi et les intervenants bénéficieront d'un accompagnement de la part du chargés de programme en communication et en sécurité alimentaire pour améliorer la collecte et le traitement des données avant leur diffusion sur les antennes des radios communautaires.

Activité 1.5.10. Produire et diffuser d'émissions radios

Avec l'appui de SOS Faim Luxembourg et de l'ICRISAT, Mooriben a mis en place neuf (9) radios communautaires et collabore avec une dizaine d'autres. Ces radios participent à la satisfaction des besoins en information des membres et non membres des groupements par la production et la diffusion d'émissions, débats participatifs, sketch, pièces théâtrales et autres.

Un appui sera fourni à ce vecteur de communication pour travailler sur des thèmes se rapportant à la commercialisation, banques de céréales et pratiques agricoles durables.

Activité 1.5.11. Organiser un voyage d'échanges d'expériences au Mali sur la commercialisation des céréales

L'organisation paysanne dénommée « Faso Jigi », avec l'appui de l'UPA-DI du Québec, développe depuis 8 ans une expérience de commercialisation collective des céréales avec un appui à l'approvisionnement en intrants agricoles. Un voyage auprès de cette organisation au cours de la deuxième année de mise en œuvre du projet servira à améliorer les connaissances des membres des groupements sur le sujet. Les centres d'intérêt du voyage sont : l'organisation de la collecte et le stockage des produits, la mise en marché, les intervenants dans l'opération et le rôle de chacun, le financement, l'utilisation des produits de l'opération, les difficultés/problèmes rencontrés et les solutions trouvées ou envisagées, les perspectives. Les participants au voyage seront une dizaine de personnes dont un élu de la Fédération, deux membres des comités de coordination au niveau union, deux cadres de Mooriben, deux animateurs, trois membres des comités de gestion des magasins et un chauffeur. Les participants voyageront par la route à bord d'un véhicule tout terrain. Le voyage durera dix jours, y compris les délais de route.

RESULTAT 1.6 : LE DISPOSITIF D'APPROVISIONNEMENT DES MENAGES RURAUX EN CEREALES DE BASE EST RENFORCE ET FONCTIONNE DE FAÇON EFFICACE ET EFFICIENTE

Le recours à l'achat de vivres pour une consommation immédiate est, selon les populations, un signe

de vulnérabilité des ménages. En moyenne, 57% des ménages des zones d'intervention de Mooriben ont l'achat de vivres comme dépense principale et représente 23,30% des dépenses du ménage. Dans la zone du fleuve, 29% des ménages accusent un déficit structurel et 23% des dépenses sont affectés à l'achat de vivres. Mais aujourd'hui, avec les perturbations, ce sont 68,75% des ménages de la zone agricole qui sont déficitaires dont 6,45% le sont de façon structurelle. Là également, c'est 18,84% des revenus des ménages qui sont utilisés dans l'achat de nourriture. En zone agropastorale, la situation est pire du fait de la précarité des conditions pluviométriques. Seuls 29,68% des ménages sont excédentaires et 30% des revenus des ménages sont destinés à l'achat de vivres.

Pour améliorer le système d'approvisionnement des ménages en vivres et faire face à la volatilité des prix des denrées de base sur les marchés, Mooriben met l'accent sur le développement des banques de céréales (BC) et le renforcement des stocks secours qui constituent un filet de sécurité des ménages.

En effet, les BC jouent un rôle important dans la résorption des déficits alimentaires et l'approvisionnement des ménages pendant la soudure. Actuellement, Mooriben a mis en place 213 banques de céréales dans 15 unions dont une forte concentration dans les huit premières unions que sont Karma, Barokoara, Téra, Falwel, Kara Kara, Sawani, M'bida et Wenzerbé. Elles jouent un rôle important dans l'offre de services de proximité en matière d'approvisionnement des ménages pendant la soudure, de commercialisation des excédents et de lutte contre la spéculation des commerçants véreux au niveau local. La vente des céréales au détail permet aux ménages vulnérables d'y accéder. Cependant, malgré la pertinence des BC, l'autoanalyse de leur situation a mis en lumière des problèmes importants tels que la décapitalisation de certaines BC du fait des défaillances dans le système d'approvisionnement, de la mauvaise gestion et du dysfonctionnement des comités de contrôle. En 2008, huit (8) BC dont quatre (4) dans l'union de Téra et quatre (4) autres dans celle de Baro Koara ont fait faillite suite à des cas de détournement de fonds et des impayés de crédit en nature. Les mauvais résultats de la campagne agricole dans ces zones n'ont pas permis aux ménages des membres pauvres de rembourser les prêts de céréales contractés. La situation du crédit est établie et validée et les intéressés se sont engagés à rembourser les stocks à la récolte 2009. Malgré tout, cette situation dénote l'insuffisance de la qualité de la gestion notamment l'absence de contrôle interne et le non respect des dispositions du règlement intérieur qui encadre la gestion.

C'est pourquoi, tout en poursuivant la mise en place des BC dans les nouvelles unions pour répondre aux demandes des groupements, une attention particulière sera accordée à l'assainissement de la gestion des BC existantes et la redynamisation des comités de contrôle interne. De même, les mécanismes de suivi/contrôle rapproché de la part des animateurs seront mis en place. Compte tenu du fait que la zone du fleuve-dispose d'une capacité d'adaptation aux crises alimentaires très élevée du fait des potentialités importantes qu'elle renferme (maraîchage, pêche, etc.), aucun village riverain du fleuve ne bénéficiera de BC. La priorité sera accordée aux zones agricoles et agropastorales, dans les villages n'ayant jamais eu de BC.

S'agissant des stocks secours, ils ont été initiés dans le cadre de l'approche de réduction des risques des catastrophes de Mooriben. Ce stock secours, destiné à aider les ménages les plus vulnérables pendant la soudure à travers des avances de campagne en nature, est constitué à partir d'un prélèvement de 10% sur les excédents des BC et une cotisation annuelle d'au moins 5 kg par campagne agricole et par membre de groupement. Il est à préciser que dans la constitution de ces stocks sociaux, les femmes se sont montrées particulièrement efficaces. En effet, c'est dans les unions à dominance féminine que les plus gros stocks ont été mobilisés en 2008.

Dans le cadre du présent plan opérationnel, Mooriben se propose de poursuivre la campagne d'information et de sensibilisation sur cette stratégie, le renforcement des capacités des comités de gestion des stocks secours ainsi que l'organisation d'ateliers d'autoévaluation annuels et de réflexion stratégique pour améliorer la pratique en cours.

La promotion des banques de céréales et des stocks secours est un élément de réponse important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et un moyen pour accroître la légitimité et l'assise sociale des

groupements. En somme, tout en se préoccupant d'assurer l'approvisionnement de proximité des ménages ruraux en céréales de base pendant la période de soudure en particulier, Mooriben doit veiller sur la promotion de l'esprit coopératif à travers la mise en œuvre d'une gestion communautaire efficace des banques de céréales et des stocks secours. L'objectif ultime est de disposer d'un dispositif de gestion communautaire des céréales de base auto-géré et qui facilite un approvisionnement régulier et à moindre coût pour les ménages de ces céréales durant toute l'année.

Action 9. Création de 75 banques de céréales

Le processus de création des banques de céréales comprend l'information et la sensibilisation des bénéficiaires sur les tenants et les aboutissants, la construction et l'équipement des magasins, la mise en place et la formation des membres des comités de gestion et, enfin, l'organisation de la cession des céréales et le suivi appui de la gestion.

Dans le cadre de ce programme, Mooriben se propose de créer 75 banques de céréales dans 17 unions. A l'exception de la zone du fleuve, les BC seront implantées dans les villages qui sont souvent confrontés à des déficits de production du fait des aléas climatiques ou de la pauvreté des sols. Ils sont situés dans la partie nord de la zone agricole et dans la zone agropastorale. Le dynamisme des membres du groupement et l'absence ou l'éloignement d'un marché hebdomadaire sont également des critères importants dans le choix d'implantation de la BC. Le tableau ci-dessous donne la répartition des BC prévues par union.

Tableau n° 3 : Répartition des BC à créer dans les unions de Mooriben

Unions	Villages	Anciennes BC	Nouvelles BC	Total
Kokorou	12	0	3	3
Damana	43	3	7	10
Bogga	22	4	3	7
Bokki	26	5	3	8
Say	16	3	3	6
Karabédji	23	4	4	8
Dantchandou	34	3	6	9
Kollo	22	0	4	4
Kourthèye	56	0	9	9
Bellé Koara	16	0	3	3
Tagazar	22	0	5	5
Boumba	20	5	3	8
Banigoungou	21	0	4	4
Harkinassou	15	0	5	5
Gobéri Goubey	33	11	4	15
Koygolo	28	0	5	5
Loga	20	0	4	4
Total	429	38	75	113

Activité 1.6.1. Informer et sensibiliser les populations sur les BC

La mise en place des nouvelles BC commence par l'information et la sensibilisation des membres des groupements des villages sur les tenants et les aboutissants de l'opération. Cette campagne sera menée par les animateurs et l'équipe opérationnelle du projet. Elle nécessitera l'organisation d'assemblées générales, la production d'émissions radios et des séances de sensibilisation de proximité. L'information et la sensibilisation sont des activités permanentes.

Activité 1.6.2. Construire les magasins et les équiper

Il est prévu la construction de 75 nouvelles BC au cours de la première et la deuxième année du plan opérationnel. Pour la construction du magasin, au niveau de chaque village, les membres se sont

engagés à fournir un terrain. Ce terrain proviendra d'une mise à disposition de la part du chef de village ou d'un membre du groupement. Mais l'expérience a démontré que la cession doit être matérialisée par un acte écrit et signé par le Maire, contresigné par le chef de village et le président du groupement. Ce document permet de prévenir toute remise en cause du don. Mooriben dispose d'un document type affecté à cet effet. Les frais d'acquisition du terrain sont à la charge du ou des groupements implantés dans le village retenu.

Quant à la construction proprement dite, elle sera assurée par les membres de groupement. Très souvent, les villageois non membres leur donnent un coup de main. Les magasins seront construits en semi dur avec des dimensions de 10 m sur 8 m. Le magasin sera divisé en deux compartiments dont une partie servira à la BC et l'autre sera affectée au stockage des produits de warrantage ou de commercialisation. Un plan type sera préparé et tenu à la disposition des groupements. Conformément à la stratégie de Mooriben, les membres des groupements fourniront les matériaux locaux (eau, briques, sables, banco, gravier etc.) et la main d'œuvre non spécialisée pour la construction du local. Pour la finition des magasins, les groupements sollicitent un appui pour acquérir le matériel de finition à savoir les tôles, les tubes carrés, IPN, ciment, crochets, fils de fer recuits, fil de fer galva, fer de 6, pointes, portes et fenêtres métalliques, etc. L'appui attendu doit également couvrir les frais de la main d'œuvre spécialisée pour effectuer le crépissage et la pose des tôles.

Une fois construit, chaque magasin sera équipé d'une dizaine de palettes, d'une bâche et d'une bascule permettant d'améliorer les conditions de stockage et de vente des céréales.

Activité 1.6.3. Doter les banques de céréales de règlement intérieur, de comités de gestion et de contrôle

Dans le souci d'assurer un bon fonctionnement et une bonne gestion de la banque céréalière, il est prévu de mettre en place un règlement intérieur. Ce document est l'unique cadre de référence pour la mise en œuvre des activités de la BC. Il détermine entre autres les objectifs, les modalités d'organisation et de fonctionnement, les attributions du comité de gestion, les modes de cession des céréales et l'utilisation des produits de la vente. Le règlement intérieur sera examiné et adopté en assemblée générale du groupement. Mooriben dispose d'exemplaires de règlement intérieur. En outre, obligation est faite pour chaque BC d'ouvrir un compte au niveau d'une IMF pour sécuriser ses ressources.

Une fois le règlement intérieur adopté, il sera procédé à la mise en place par la même assemblée générale d'un comité de gestion de trois membres comprenant un secrétaire, un magasinier et un trésorier. Une attention particulière sera accordée aux femmes dans le choix des membres du comité.

Les principales tâches du comité sont :

- le recensement des besoins en céréales des membres ;
- l'évaluation des différentes possibilités d'achat de céréales ;
- l'organisation des achats ;
- l'organisation des ventes ;
- la garde des ressources de la BC et le versement des recettes à la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit ;
- la tenue des documents de gestion ;
- l'établissement du bilan ;
- l'entretien du bâtiment et du matériel
- le compte rendu des activités à l'assemblée générale
- la mise en exécution des décisions de l'assemblée générale.

A chaque campagne d'achat et de vente, le comité de gestion rend compte au conseil d'administration du groupement qui rend compte aussi à l'assemblée générale.

Enfin, chaque BC sera dotée d'un comité de contrôle de trois membres. Il est l'œil du groupement et veille sur la gestion de la BC. En général, ce rôle est dévolu aux trois commissaires aux comptes du groupement. Leurs tâches sont de vérifier la gestion des ressources, le respect du règlement intérieur et

l'application des décisions prises par le CA ou l'AG. Prévenir les difficultés rencontrées dans la gestion des BC, les membres des comités bénéficieront d'un suivi/appui rapproché de la part des animateurs. Ensuite, un appui à l'amélioration de la planification des réapprovisionnements sera fourni afin qu'ils puissent être réalisés à temps c'est-à-dire au moment où les céréales sont bas. Enfin, il sera fait obligation pour chaque BC d'ouvrir un compte au niveau de l'IMF la plus proche afin de mieux sécuriser les ressources financières et disposer des traces des différents mouvements de fonds.

Activité 1.6.4. Former les membres des comités de gestion

Au même titre que les membres des comités de gestion des anciennes BC, les membres des comités de gestion des nouvelles BC seront formés relativement à leurs tâches afin de leur donner les compétences nécessaires.

De façon plus spécifique, les objectifs poursuivis à travers cette formation sont :

- Familiariser les participants avec leurs rôles, les méthodes et outils de gestion de la BC ;
- Initier les participants aux calculs de rentabilité (calcul des prix, établissement du compte d'exploitation et du bilan) ;
- Initier les participants à la tenue des documents qui sont : le livre de caisse, le carnet de reçu, les dossiers de crédit.

Il est prévu de former les membres des comités de gestion en même temps que les animateurs/trices. Au total, la formation sera donnée aux 34 animateurs des unions et aux trois membres des comités de gestion des 75 BC soit un total de 109 personnes. La session de formation durera trois jours. En même temps, les membres des comités seront dotés de documents de gestion notamment un cahier de caisse et une copie du règlement intérieur.

Une deuxième formation est également prévue pour les membres des comités de gestion. Elle portera sur l'entretien des stocks. Ainsi, les participants seront initiés aux techniques d'entreposage et de traitement des stocks contre les parasites. Il s'agit aussi d'assurer une utilisation sans risque des produits phytosanitaires.

Activité 1.6.5. Former les membres des comités de contrôle

Les membres des comités de contrôle des BC seront également formés sur leur travail. La formation portera sur la conduite du contrôle de la gestion de la BC. Les thèmes qui seront abordés pendant la formation sont :

- l'utilité et les objectifs d'un contrôle ;
- les types de contrôles ;
- la méthode et les outils de contrôle d'une BC ;
- la rédaction du rapport de contrôle ;
- la présentation du rapport au CA du groupement.

A l'instar de la formation précédente, les animateurs seront conviés à cette formation aux côtés des contrôleurs.

Activité 1.6.6. Approvisionner les BC en stocks de départ

La mise en place du stock initial est une étape importante dans le processus de mise en place de banque de céréales. La stratégie de Mooriben est que les membres de la BC qui sont les membres du groupement bénéficiaire contribuent pour 10% à la constitution du stock. Cette contribution peut être en espèce ou en nature. Dans le cadre de la présente action, le montant prévu pour l'acquisition de ce stock est de 400.000 Fcfa composé de 360.000Fcfa qui seront octroyés par le projet et 40.000 Fcfa au titre de la contribution des bénéficiaires.

Quant aux céréales, les membres doivent porter leur choix sur les produits couramment consommés

par la communauté locale. Généralement, l’approvisionnement se fait avec du mil et/ou du riz et, dans une moindre mesure, le sorgho et le maïs.

Activité 1.6.7. Organiser la cession des vivres

Une fois le stock de céréales mis en place, il sera placé sous la responsabilité du comité de gestion. La cession n’interviendra qu’en période de soudure, généralement pendant la saison des pluies. Ainsi le stock servira à l’alimentation des populations pendant la période des travaux champêtres, l’objectif ultime étant d’atténuer les souffrances des populations et prévenir l’endettement auprès des usuriers. Les modalités de mise à disposition des céréales sont déterminées par le règlement intérieur. Le plus souvent, c’est la vente au comptant à des prix concurrentiels et au détail qui est privilégié. Certains membres de groupements qui n’ont pas les moyens financiers pour s’approvisionner peuvent solliciter un crédit avec l’accord du CA. Si la situation des prix le permet et que les récoltes ne sont pas très proches, les produits de la vente peuvent servir à un nouvel approvisionnement de la BC.

Action 10. Renforcement des capacités de gestion des anciennes BC

Le renforcement des capacités de gestion des anciennes BC porte sur le renouvellement des membres des comités de gestion, la formation ou le recyclage des membres des comités de gestion de 75 BC en gestion et la redynamisation et la formation des membres des comités de contrôle de 116 BC.

Tableau n°4: Répartition des BC à renforcer

Unions	Total BC	Formation gestion	Formation contrôle
Karma	38	7	10
Wenzerbé	13	5	5
Téra	21	5	12
M'bida	12	5	6
Dantchandou	3	0	3
Gobéri	11	5	6
Boumba	5	2	3
Kara Kara	27	10	12
Karabédji	4	2	3
Falwel	34	9	18
Bokki	5	2	4
Boga	4	2	4
Damana	3	2	3
Baro Koara	24	15	20
Sawani	9	4	7
Total	213	75	116

Activité 1.6.8. Recycler les membres des comités de gestion de 75 BC

Les comités de gestion de nombreuses BC des groupements de Mooriben éprouvent des difficultés dans la maîtrise de la gestion de leurs activités. Parmi les problèmes les plus importants, il y a la mauvaise planification des approvisionnements, la médiocre qualité de la tenue des documents de gestion et de la gestion des recettes et l’irrégularité des réunions de compte rendu de gestion. L’ensemble de ces problèmes tire sa racine dans le mauvais choix des membres des comités de gestion, le non respect du règlement intérieur et l’insuffisance du suivi/contrôle de la gestion des BC par les animateurs des unions. Pour améliorer le rendement des BC en difficulté, il faut arriver à corriger toutes ces insuffisances. C’est pourquoi, outre le recyclage des membres des comités, un accent sera mis sur la fréquence rapprochée des missions de suivi par les cadres de Mooriben. Le recyclage des membres des comités sera réalisé sur site et durera une journée entière par BC. Pour ce faire, les animateurs des unions seront formés pour exercer efficacement ce travail.

Activité 1.6.9. Redynamiser les comités de contrôle des BC

L'évaluation de la situation actuelle des BC des groupements de Mooriben a révélé que la quasi-totalité des comités de contrôle, qui ne sont autres que les commissaires aux comptes des groupements, a été inopérante. La majorité n'a pas reçu de formation depuis leur installation et leur rôle est mal perçu et mal connu des membres des groupements. Cette inaction des comités de contrôle a favorisé le développement des mauvaises pratiques de gestion dont les plus dangereuses ont été l'octroi de crédit douteux et les malversations financières.

Pour améliorer la situation, il faut réactiver les comités de contrôle en leur donnant une formation et en les accompagnant dans l'accomplissement de leurs tâches. Il faut surtout sensibiliser et informer les membres des groupements sur l'utilité et les avantages d'un contrôle interne. Il s'agit là d'une condition essentielle pour assainir et restaurer la transparence dans la gestion des BC.

Action 11: Renforcement du dispositif de mise en œuvre des stocks secours

La stratégie de mobilisation du stock secours fait exclusivement appel aux ressources propres des groupements et de leurs membres. Ainsi, au niveau de chaque groupement il a été retenu :

- une contribution en nature à constituer selon les modalités suivantes : chaque membre de groupement doit contribuer pour 5 kg de céréales à la récolte
- chaque banque céréalière (BC) d'un groupement qui dispose d'un stock minimum de 2 tonnes doit contribuer pour 0,2 tonne à la constitution du stock. La proportion de la contribution de la BC peut augmenter en fonction du niveau du stock.

Sur les récoltes de 2008, 1.404 sacs de céréales (soit 140,4 tonnes), principalement de mil, ont été mobilisés au titre de la création du stock secours dont 1.010 sacs provenant des membres des groupements (5 kg par membre) et le reste a été mobilisé sur les stocks des BC. Ces résultats obtenus représentent 1/3 des prévisions. Au cours de l'atelier bilan de la première année de mise en place du stock organisé en janvier 2009, il est ressorti que cette contre-performance est liée à trois raisons majeures : la mauvaise campagne agricole au niveau de certaines unions, le retard pris par certaines unions pour enclencher la collecte des stocks, l'insuffisance de l'information et la sensibilisation sur les tenants et aboutissants de l'initiative. En réalité, dans certaines unions, on a expliqué aux membres qu'une fois le stock constitué, il sera transporté hors de leur union pour être distribuée gratuitement à des nécessiteux. Mooriben reste optimiste et l'appui du projet permettra d'assurer la pérennisation et l'appropriation de l'initiative par les membres des groupements.

Il faut noter que ces stocks sociaux ont déjà contribué à l'alimentation de beaucoup de ménages vulnérables pendant la soudure 2009. En effet, lors d'une mission d'évaluation de l'utilisation des stocks sociaux mobilisés pendant la campagne 2008, de nombreux ménages vulnérables ont témoigné qu'ils n'auraient pas semé si les stocks sociaux n'étaient disponibles. C'est le cas par exemple de ce paysan d'un village de l'union de Kollo qui lors de la mission témoignait « les stocks sociaux nous rétablissent notre dignité car grâce à ces stocks nous avons, pour une fois, échappé au salariat agricole et nous consacrer entièrement au travail dans nos propres champs ». Mooriben vise la mise en place de stocks secours dans tous les groupements d'ici 2014.

Activité 1.6.10 Poursuivre l'information et la sensibilisation sur les stocks secours

Des rencontres d'information et de sensibilisation seront organisées pour lever les zones d'ombre et d'améliorer la compréhension des membres et responsables des groupements sur l'initiative. Un accent sera mis entre autres sur le pourquoi de la création des stocks secours, les modalités de sa mobilisation et de son utilisation, le cadre organisationnel et les mécanismes de contrôle interne.

Activité 1.6.11. Finaliser la mise en place des comités de gestion

Actuellement, 302 comités de gestion des stocks secours ont été mis en place pour veiller à l'application des procédures de mobilisation, de sécurisation et de gestion du stock. Partout où il existe une BC, le stock secours y est entreposé sous la responsabilité du comité de gestion. Il est donc

indispensable de poursuivre la mise en place des comités de gestion partout où les membres des groupements participent à la constitution du stock.

Un règlement intérieur sera élaboré pour encadrer la mobilisation, l'utilisation et la sécurisation des stocks secours. Il reprendra entre autres les points majeurs de la stratégie, définira les modalités d'organisation et de fonctionnement du stock.

Activité 1.6.12 Former les membres des comités de gestion des stocks secours

Il est à rappeler que les membres des comités de gestion ont la responsabilité d'appliquer les procédures de mobilisation, sécurisation et utilisation des stocks secours. Il est également prévu de mettre en place un règlement intérieur pour encadrer le fonctionnement du stock. Aussi, les membres du comité auront à charge la tenue des documents de gestion y afférents.

Pour assurer tous ces rôles avec efficacité, il est nécessaire de donner une formation aux membres des comités sur leur rôle, l'organisation de leur travail et l'accomplissement de leurs tâches. Cette formation durera deux à trois (3) jours par union en fonction du nombre de villages et sera répétée chaque année là où ce dispositif sera mis nouvellement en place.

Activité 1.6.13. Organiser des ateliers d'autoévaluation annuelle de la mise en œuvre des fonds secours à l'échelle de chaque union et de la Fédération

A l'instar de l'année 2009, il sera organisé chaque année un atelier bilan de la mise en œuvre des stocks secours. Les objectifs assignés à cette rencontre sont :

- Faire le point de la mobilisation des contributions des membres et des BC ;
- Etudier l'utilisation des stocks de l'année précédente ;
- Développer un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie pendant l'année suivante.

Les participants à l'atelier sont au nombre de 45 :

- Six représentants des élus des unions dont trois femmes ;
- une dizaine de représentants des animateurs dont cinq (5) animatrices ;
- une vingtaine de représentants des membres des comités de gestion de stocks dont dix femmes;
- deux élus de la Fédération (un homme et une femme) ;
- les cadres du projet.

Au total, l'atelier regroupera quarante trois personnes provenant de toutes les unions de Mooriben et durera deux jours. Il se tiendra dans une des unions de Mooriben qui aura enregistré de bons résultats dans la mise en œuvre de l'initiative et sera facilité par le Secrétaire exécutif de Mooriben.

Activité 1.6.14 Produire des émissions radios sur les stocks secours

Des émissions radios seront produites pour informer davantage les membres des groupements mais aussi capitaliser et diffuser les résultats importants obtenus et les leçons tirées de l'expérience. Il est prévu la production d'une centaine d'émissions par les cellules de communication sur le sujet pendant la durée du projet. A l'instar des autres émissions, les meilleures seront subventionnées.